

Signature convention FIPFHP et CH Emile Roux : "L'inclusion au cœur de notre hôpital"

Mercredi 17 septembre a eu lieu la signature officielle de la convention FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique), en présence de Mme Marine NEUVILLE, Directrice du FIPHFP et de M. Julien KEUNEBROEK, Directeur du Centre hospitalier Emile Roux.

Genèse d'un projet d'établissement

Depuis 2023, le Centre hospitalier Emile Roux s'est engagé dans une démarche active d'inclusion des professionnels en situation de handicap, en participant pour la première fois à la journée nationale du DuoDay. Cette initiative, qui s'inscrit dans la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, partout en France et en Outre-mer, est une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, pour toute personne en situation de handicap.

L'initiative a été renouvelée en 2024 et a conduit à la formation de plus d'une dizaine de duos.

Vers une politique handicap ambitieuse et inclusive

Le succès rencontré par cette nouvelle journée et la réelle motivation des professionnels impliqués ont conduit la direction à vouloir aller encore plus loin dans la mise en place de sa politique sur le handicap au sein de l'établissement.

Après sollicitation de l'accompagnement du FIPHFP sur le sujet, le Centre hospitalier Emile Roux propose de s'engager dans le dispositif de conventionnement.

C'est ainsi que s'engage le démarrage des travaux sur la mise en place de cette convention en janvier 2025, pour une présentation au comité local durant l'été.

La signature de cette convention se traduit par la mise en place d'un plan d'action pluriannuel sur 3 ans, dans le cadre duquel les actions mises en œuvre sont co-financées par le Centre hospitalier Emile Roux et le FIPHFP. Celle-ci permet également de structurer la politique du handicap au sein de l'établissement, avec par exemple la désignation d'un

référént (Sylvie Bajard) ou la mise en place d'un COFIL dédié. Ce COFIL a la particularité d'intégrer un professionnel de l'établissement bénéficiant de l'obligation d'emploi.

*Une politique handicap pensée avec les acteurs de terrain,
validée en instance, portée par un COFIL Handicap et
soutenue par une commission dédiée*

Concrètement, cette politique se traduit par :

- La participation à la Semaine Européenne pour l'Emploi des personnes en situation de handicap (du lundi 17 au dimanche 23 novembre 2025)
- Le recrutement de 2 apprentis en situation de handicap par an, avec formation et accompagnement des tuteurs
- La poursuite des actions liées au maintien dans l'emploi : accompagnement dans le cadre des préparations au reclassement, achat de matériel...
- Des actions de sensibilisation et de communication sur le sujet : formation de l'ensemble des membres du COFIL, semaine européenne pour le handicap, etc.

Quelques chiffres

Taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) :

- 2022 : 5,05%
- 2024 : 6,72%

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction

publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts Presse

CH Emile Roux – Emmanuel Grigoresco – communication@ch-lepuy.fr

FIPHFP - Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr

FIPHFP - Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr